Nouvelle-Calédonie

25/08/2008 à 11h36

Un lecteur attire notre attention sur le cas de la Nouvelle-Calédonie en signalant l'existence d'une association, l'AFRNC, dont l'objectif est de *"défendre les droits de tous les citoyens français à l'intérieur du territoire de la République.*

Les adhérents de l'AFRNC se sont fixés comme objectifs la dénonciation de toutes les discriminations dont sont victimes les Français de toutes origines et plus particulièrement les compatriotes qui ne peuvent se prévaloir de la *« citoyenneté de la Nouvelle Calédonie. »* Ce qui en dit long sur la situation…

Un rapide tour d'horizon de la situation administrative de ce méchant caillou perdu de l'autre coté de la Terre nous indique surtout que la Nouvelle-Calédonie jouit d'un statut fort équivoque et d'une indépendance sans indépendance, tout en étant indépendant, jusqu'en 2012 ou 2014, date d'un référendum sur le rattachement ou non à la France.

Bref, surement un gouffre financier de plus pour le contribuable français qui en retour, n'en retire aucun bénéfice, à part celui d'entretenir à grands frais les positions fromagères de quelques commis d'état.

Les lecteurs compétents sont appelés à rechercher les lignes du budget français allouées à cette miette d'empire et à informer les lecteurs du blog de l'intérêt que présente l'archipel (ressources ? position stratégique ? etc.) *(via Rigodon)*